

Les poussées dentaires de mon enfant



GUIDE PRATIQUE

proposé par le service
Petite Enfance intercommunal



LES POUSSÉES DENTAIRES, PAS RESPONSABLES DE TOUS LES MAUX

Entre l'âge de 5 ou 6 mois et 3 ans environ, votre enfant connaît un grand chambardement dentaire, puisqu'il acquiert peu à peu ses vingt dents de lait.

Parfois accompagnées de douleurs, les poussées dentaires font partie de la croissance de votre enfant. Il s'agit d'une étape normale du développement de l'enfant, qui est souvent un sujet d'inquiétude pour vous, parents.

Ce guide est là pour vous apporter quelques repères clés, pour vous aider à accompagner au mieux votre bébé.

LA 1^{ÈRE} POUSSÉE DENTAIRE

La poussée dentaire est personnelle à chaque enfant. Ne vous inquiétez pas si votre nourrisson n'a pas sa première dent de lait temporaire autour de 5 ou 6 mois comme c'est le cas en moyenne.

Elle peut survenir avant ou bien après, **il est inutile de comparer votre bébé avec d'autres enfants de son âge**. Enfin, en dehors d'exceptionnelles maladies génétiques, les dents de lait temporaires apparaissent toujours.

COMMENT IDENTIFIER LES PLEURS DE MON BÉBÉ PENDANT LES PÉRIODES DE POUSSÉES DENTAIRES ?

Chaque enfant est différent, **l'intensité et la tolérance à la douleur varie d'un enfant à un autre**.

Il est important d'envisager en premier lieu les différentes explications aux pleurs (sommeil, fièvre, douleur, faim...), avant de l'attribuer uniquement aux dents. En effet, il se peut que la poussée des dents de votre enfant le fasse souffrir épisodiquement, mais **elle ne peut justifier tous ses pleurs**.

Les dents de lait temporaires sont parfois rendues responsables de tous les maux des enfants, et même de fièvre.

Toutefois, il arrive que certaines périodes de la poussée dentaire fassent souffrir votre bébé.

LES IDÉES REÇUES

- **Mon enfant a de la fièvre à cause des dents**

- **Mon enfant dort mal à cause des poussées dentaires**

- **Mon enfant a la diarrhée à cause des poussées dentaires**

→ **FAUX** : *votre enfant peut avoir des douleurs dentaires et des symptômes s'apparentant à de la fièvre ou des selles liquides mais il doit avoir un bon état général. Les poussées dentaires seules ne peuvent être responsables de tous ces symptômes, il faut être vigilant et consulter un médecin au moindre doute.*

- **Mon enfant bave à cause des dents :**

→ **VRAI** : *c'est une réaction naturelle de l'organisme pour protéger les gencives lors des poussées dentaires.*

- **Mon enfant a les fesses irritées à cause des dents :**

→ **VRAI** : *c'est la conséquence de l'hypersalivation, qui une fois passée dans l'intestin provoque une acidité qui irrite le siège de l'enfant.*



LES ERREURS ET CONSEILS

S'il vous semble que votre enfant souffre en raison de la poussée de ses dents de lait, pensez à éviter certaines réactions qui pourraient aggraver la situation pour votre bébé.

► **Ne donnez pas d'eau sucrée à votre enfant.**

Un biberon d'eau sucrée le soir pour le calmer et apaiser ses pleurs est une mauvaise idée dont l'efficacité est douteuse, et qui risque en outre de provoquer des caries !

► Les différents "remèdes de grand-mère" comme masser les gencives avec du miel, du sirop, etc., **prétendent atténuer la douleur des gencives, hors ils sont inutiles** et peuvent engendrer des caries.

► **Il est très dangereux de mettre des colliers d'ambre** aux bébés (risque d'étouffement).

► **Attention à l'automédication** avec du doliprane en systématique pour éviter les douleurs, est une pratique dangereuse à proscrire pour éviter les surdosages et une éventuelle intoxication rénale.

En revanche, si votre enfant semble trop souffrir :

- Vous pouvez **masser les gencives** de l'enfant
- Vous pouvez aussi essayer **l'homéopathie**
- Proposez-lui un **anneau de dentition** à mâchouiller.
- Vous pouvez également lui proposer un **anneau froid** qui aura un effet anesthésiant sur sa gencive.

PRENDRE SOIN DES DENTS

Votre enfant a sa 1^{ère} dent, prenez-en soin en utilisant une compresse ou un doigtier en silicone pour la brosser une fois par jour.



QUAND CONSULTER UN DENTISTE ?

Dès l'apparition de la 1^{ère} dent ! Les avantages :

► **Habituer l'enfant tôt**

Avant l'âge de 2 ans, l'enfant n'est pas encore dans la phase du "NON" : profitez-en !

► **Contrôler ses dents**

Et ainsi repérer très tôt une fragilité, déceler la présence de carie et apporter les soins nécessaires.

► **Obtenir de précieux conseils**

Les pathologies dentaires non traitées peuvent avoir des répercussions graves sur la santé. Le dentiste est là pour vous donner des conseils et corriger d'éventuelles mauvaises habitudes.

POUR ALLER + LOIN

Retrouvez le **guide sur la dentition** en ligne

► www.comcom-sgc.fr

Ce guide est conçu par l'infirmière référente santé et accueil inclusif de votre Communauté de communes

Un doute ? Une question ?

Pour la contacter :

referentsante@comcom-sgc.fr